

Grigny, le 20 janvier 2022

Mesdames, Messieurs
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 31 janvier 2022 - à 19 heures 00
En visioconférence

Pour accéder à la plateforme de la visioconférence, le lien de connexion vous sera envoyé par mail. Un appareil informatique ou téléphonique est nécessaire (ordinateur avec caméra, tablette ou téléphone portable). Il vous est vivement conseillé d'opter pour un ordinateur.

Des ordinateurs portables peuvent vous être mis à disposition, il vous suffit d'en faire la demande auprès du secrétariat général au plus tard le mardi 14 décembre 2021.

Le service Instances et la direction informatique se tiennent à votre disposition pour vous accompagner et vous apporter les compléments d'informations nécessaires. Vous pouvez les contacter par mail aux adresses suivantes : marielle.lair@grigny91.fr et/ou dsi.reseau@grigny91.fr.

Si vous souhaitez effectuer un test de connexion en amont de la séance du Conseil municipal, vous pouvez contacter Marielle LAIR au 06 76 90 70 24.

ORDRE DU JOUR

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Adoption du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021.

DÉLIBÉRATIONS

- 1 - Autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n°1 à la convention cadre pluriannuelle de renouvellement urbain à conclure avec l'ANRU
- 2 - Autorisation donnée au Maire de signer la convention pluriannuelle de projet de renouvellement urbain du quartier de la Grande Borne-Plateau à Grigny et Viry
- 3 - Autorisation donnée au Maire de signer la convention pluriannuelle de projet de renouvellement urbain du quartier de Grigny 2
- 4 - Engagement dans la démarche EcoQuartier et Autorisation donnée au Maire de signer la charte écoquartier
- 5 - Cession à Grand Paris Aménagement des parcelles cadastrées section AR n°236 pour 952 m² et AR n°238 pour 274 m², appartenant au domaine privé communal, ZAC Centre-Ville, lot DAM 3
- 6 - Renouvellement pour la période 2022-2024, du Label « Ma Commune aime Lire et Faire Lire »
- 7 - Convention collaboration entre la commune de Grigny et l'Atelier des Artistes en Exil, Projet « Du silence de l'exode aux paroles des migrants » pour la cité Éducative
- 8 - Garantie annuelle à l'Agence France Locale
- 9 - Avenant n°1 à la convention constitutive d'un groupement de commandes ENT collège département et ENT écoles primaires communes
- 10 - Portant créations et suppressions d'emplois budgétaires permanents à temps complet et à temps non complet

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Le Maire,



Philippe RIO